

ORBIT GARANT ANNONCE UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE SA RENTABILITÉ POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2025

VAL-D'OR, QC, le 12 févr. 2025 /CNW/ - Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a présenté aujourd'hui ses résultats pour la période de trois mois (« T2 2025 ») et six mois close le 31 décembre 2024. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf si indication contraire.

Faits saillants des résultats financiers T2 2025

(\$ en millions de dollars, sauf les résultats par action)	Trois mois clos le 31 décembre 2024	Trois mois clos le 31 décembre 2023	Six mois clos le 31 décembre 2024	Six mois clos le 31 décembre 2023
Produits tirés de contrats	43,5	43,4	91,9	87,7
Bénéfice brut	7,2	3,0	14,8	7,3
Marge brute (%)	16,5	6,8	16,1	8,3
Marge brute ajustée ¹ (%)	21,5	12,5	20,8	14,0
BAIIA ajusté ¹	5,6	1,0	12,1	4,0
Bénéfice net (perte nette)	1,5	(1,7)	4,7	(2,1)
Bénéfice net (perte nette) par action - de base et diluée	0,04	(0,05)	0,12	(0,06)

(1) Il s'agit d'une mesure non-IFRS et non d'une mesure financière standardisée. La méthode utilisée par la Société afin de calculer ces mesures financières peut différer des méthodes utilisées par d'autres émetteurs et, par conséquent, la définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir « Rapprochement des mesures financières non-IFRS » à la page 3 de ce communiqué de presse pour plus d'informations sur chaque mesure non-IFRS et pour les rapprochements avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

« Notre rentabilité a augmenté de manière significative au deuxième trimestre par rapport au T2 de l'année dernière, avec des améliorations de la marge brute ajustée, du BAIIA ajusté et du bénéfice net. Nous avons généré une marge brute ajustée supérieure à 20 % pour les six premiers mois de l'exercice 2025 », a déclaré Daniel Maheu, Président-Directeur général d'Orbit Garant. « Nos résultats du trimestre reflètent l'augmentation du bénéfice d'exploitation de nos activités canadiennes et à l'international. Nous avons augmenté nos activités de forage et amélioré nos performances opérationnelles au Canada comparativement au T2 de l'année dernière. Pour nos opérations à l'international, il y a eu une augmentation des activités de forage, tout en bénéficiant de la cessation de nos opérations en Afrique de l'Ouest au T2 de l'année dernière. »

« Nous sommes bien positionnés afin de continuer à générer une forte performance opérationnelle. Le prix de l'or a atteint des sommets records en février, dépassant les 2 900 \$ US l'once, supportant une forte demande de services de forage de la part de nos clients importants et intermédiaires bien financés de l'industrie minière aurifère. Au cours du premier semestre de l'exercice 2025, nous avons généré près des deux tiers de nos bénéfices grâce à nos opérations liées à l'or. Nos activités internationales continuent également à bénéficier de prix solides des métaux. »

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les produits au T2 2025 étaient de 43,5 M\$, une hausse de 0,2 %, comparativement à 43,4 M\$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023 (« T2 2024 »). Les produits au Canada étaient de 30,8 M\$ au T2 2025, une hausse de 4,0 % comparativement à 29,6 M\$ au T2 2024, reflétant l'augmentation de l'activité de forage et l'amélioration de nos performances opérationnelles. Les produits à l'international étaient de 12,7 M\$ au T2 2025, comparativement à 13,8 M\$ au T2 2024, reflétant la cessation des activités de forage de la Société en Afrique de l'Ouest, partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage en Amérique du Sud.

Le bénéfice brut au T2 2025 s'est chiffré à 7,2 M\$, ou 16,5 % des produits, comparativement à 3,0 M\$ ou 6,8 % des produits au T2 2024. La marge brute ajustée¹, excluant la dotation aux amortissements a été de 21,5 % au T2 2025, comparativement à une marge brute ajustée¹ excluant la dotation aux amortissements de 12,5 % au T2 2024. Les augmentations du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée¹ sont principalement attribuables à l'augmentation des activités de forage au cours du trimestre, à l'amélioration de nos performances opérationnelles, et à la cessation des activités de forage en Afrique de l'Ouest.

Les frais généraux et administratifs ont été de 4,4 M\$, ou 10,1 % des produits au T2 2025, comparativement à 4,3 M\$ ou 10,0 % des produits au T2 2024.

Le BAIIA ajusté¹ était de 5,6 M\$ au T2 2025, comparativement à 1,0 M\$ au T2 2024. Le bénéfice net au T2 2025 a été de 1,5 M\$, ou 0,04 \$ par action (diluée), comparativement à une perte nette de 1,7 M\$, ou 0,05 \$ par action (diluée), au T2 2024. Les hausses au T2 2025 sont attribuables à l'augmentation des bénéfices d'exploitation dans tous les secteurs opérationnels.

Liquidité et ressources en capital

La Société a remboursé un montant net de 2,4 M\$ de sa Facilité de crédit au T2 2025, comparativement à un remboursement de 0,3 M\$ au T2 2024. La dette à long terme de la Société au titre de la Facilité de crédit, y compris une Facilité de crédit renouvelable non utilisée de 5,0 M\$ US et la partie à court terme, s'élevait à 18,6 M\$ au 31 décembre 2024, comparativement à 21,5 M\$ au 30 juin 2024. Le 29 novembre 2024, Orbit Garant a conclu une convention de prêt avec EDC, qui prévoit un prêt à terme d'un montant en capital de 2,0 M\$ US. Le prêt a été utilisé pour la fabrication de trois nouvelles foreuses de surface informatisées pour les opérations de forage au Chili.

Le 28 octobre 2024, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a accepté son avis d'intention de faire une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (le « programme d'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités ») pour acheter les actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant sur le marché libre conformément aux règles de la TSX. Dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, Orbit Garant peut acheter, de temps à autre, jusqu'à 1 868 637 actions ordinaires au cours d'une période de 12 mois commençant le 31 octobre 2024 et se terminant le 30 octobre 2025. À ce jour, la Société a racheté et annulé 68 916 de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, dont 44 288 au cours du T2 2025.

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 49,2 M\$ comparativement à 48,6 M\$ au 30 juin 2024. Les besoins en fonds de roulement d'Orbit Garant sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs. Au 31 décembre 2024, Orbit Garant avait 37 328 468 actions ordinaires émises et en circulation.

Les états financiers consolidés intérimaires résumés non audités ainsi que le rapport de gestion de la Société pour le T2 2025 se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.orbitgarant.com sur SEDAR+ ou au www.sedarplus.ca.

Conférence téléphonique

Daniel Maheu, Président-Directeur général, et Pier-Luc Laplante, Chef de la direction financière, tiendront une conférence téléphonique (en anglais) destinée aux analystes et investisseurs, le jeudi 13 février 2025 à 10 h (heure de l'Est). Afin de participer à la conférence téléphonique sans l'aide d'un opérateur, vous pouvez vous inscrire et saisir votre numéro de téléphone au <https://emportal.ink/4hnk1vz> afin de recevoir un rappel automatique instantané. Vous pouvez également composer le 416-945-7677 ou le 1-888-699-1199 afin de joindre un téléphoniste en direct qui vous rejoindra à l'appel.

Une webdiffusion en direct de l'appel sera disponible sur le site Web d'Orbit Garant à l'adresse suivante : <http://www.orbitgarant.com/en/events>. La web émission sera archivée après la conclusion de l'appel. Afin d'accéder à la reprise de la conférence téléphonique, veuillez composer le numéro 289-819-1450 or 1-888-660-6345 et entrer le mot de passe 71659#. Elle sera accessible jusqu'au 20 février 2025.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté : Le BAIIA est défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA excluant (i) l'effet de la modification substantielle d'une créance et de la perte de crédit attendue et (ii) les revenus d'intérêts provenant du recouvrement de la créance à long terme. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le pourcentage du BAIIA ajusté comparativement aux produits tirés des contrats.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée : Le bénéfice brut ajusté est défini comme le bénéfice brut excluant l'amortissement. La marge brute ajustée est définie comme le pourcentage de la marge brute ajustée comparativement aux produits tirés des contrats.

BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

La direction estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car elles éliminent l'impact des coûts de financement, de certains éléments sans effet sur la trésorerie, des impôts sur le résultat et des frais de restructuration. Par conséquent, la direction considère ces mesures comme des repères utiles et comparables pour évaluer les performances de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2024	Période de trois mois close le 31 décembre 2023	Période de six mois close le 31 décembre 2024	Période de six mois close le 31 décembre 2023
Bénéfice net (perte nette) pour la période	1,5	(1,7)	4,7	(2,1)
Ajouter :				
Charges financières	0,8	0,9	1,6	1,7
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	1,2	(1,0)	1,8	(1,2)
Amortissements	2,5	2,8	4,9	5,6
BAIIA	6,0	1,0	13,0	4,0
Revenus d'intérêts sur créances à long terme	(0,4)	-	(0,9)	-
BAIIA ajusté	5,6	1,0	12,1	4,0
Produits tirés de contrats	43,5	43,4	91,9	87,7
Marge ajustée du BAIIA (%) ¹	12,9	2,3	13,2	4,6

1) BAIIA, divisé par les produits tirés des contrats x 100

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2024	Période de trois mois close le 31 décembre 2023	Période de six mois close le 31 décembre 2024	Période de six mois close le 31 décembre 2023
Produits tirés de contrats	43,5	43,4	91,9	87,7
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	36,3 (2,3)	40,4	77,1 (4,4)	80,4
Moins l'amortissement Ajouter gain sur cession d'immobilisation corporelle	0,1	(2,5) 0,1	0,1	(5,1) 0,2
Charges directes	34,1	38,0	72,8	75,5
Bénéfice brut ajusté	9,4	5,4	19,1	12,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	21,5	12,5	20,8	14,0

(1) Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés des contrats, x 100.

À propos de Forage Orbit Garant

Ayant son siège social, à Val-d'Or au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 188 appareils de forage et approximativement 1 000 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web : www.orbitgarant.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) relativement aux activités de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et à l'environnement au sein duquel elle exerce ses activités. Les énoncés prospectifs sont identifiés par des mots comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « sera », « pourrait » et autres expressions similaires. Ces énoncés sont établis selon les attentes, les estimations, les projections et les prévisions de la Société. Ils ne garantissent en rien les rendements futurs et comportent des risques et des incertitudes difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent le climat économique mondial en ce qui concerne l'industrie minière ; l'environnement économique canadien; la capacité de la Société à attirer et fidéliser ses clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation ; la situation politique dans certaines juridictions dans lesquelles la Société opère et l'environnement opérationnel dans les juridictions dans lesquelles la Société opère ainsi que les risques et les incertitudes qui sont discutés dans les documents réglementaires de la Société disponibles à www.sedarplus.ca. Rien ne garantit l'exactitude de ces énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier complètement à ces énoncés. De plus, ces énoncés ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont exprimés. La Société ne se tient pas obligée de mettre ces énoncés prospectifs à jour, ou de tenir compte de nouvelles informations, événements ou circonstances.

SOURCE Orbit Garant Drilling Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/February2025/12/c9372.html>

%SEDAR: 00026932F

Renseignements : Personnes-ressources : Daniel Maheu, Président-Directeur général, 819 824-2707 poste 124 ; Bruce Wigle, Relations avec les investisseurs, 647 496-7856

CO: Orbit Garant Drilling Inc.

CNW 17:00e 12-FEB-25